



Le bâtiment de la Coopérative d'en face a été peint en vert pour rappeler qu'il constitue, avec son jardin public, un poumon de verdure dans le quartier du Vieux-Châtel. (David Marchon - Atelier 333)

« Vivre ensemble autrement »

La Coopérative d'en face est sortie de terre. Situé dans le quartier du Vieux-Châtel, le bâtiment de couleur verte d'une vingtaine de logements accueillera très prochainement ses locataires, qui ont opté pour un mode de vie basé sur la participation, la solidarité et le respect de l'environnement. Autogérée, la Coopérative d'en face constitue un modèle de réalisation remarquable qui pourrait en inspirer d'autres à futur.

«Les convictions des membres de la Coopérative d'en face, leur persévérance têtue, mais aussi leur capacité de dialogue sont autant d'ingrédients qui ont permis à ce projet de se concrétiser», a relevé la conseillère communale Christine Gaillard, en charge de l'Urbanisme, lors des portes ouvertes qui se sont tenues vendredi dernier. Une centaine de visiteurs ont pu découvrir les lieux avant que les locataires-coopérateurs n'entrent en jouissance.

Philosophie écologique et sociale

«On ne spéculer pas sur le logement», a martelé Yves Froidevaux, président de la commission de construction, pour donner le ton. Idéalement située à proximité du centre-ville, du lac et des transports publics, la Coopérative d'en face a réussi à relever plusieurs défis. Logements d'utilité publique construits

selon les exigences du label Minerogie-P, la surface d'habitation y est en moyenne de 45m² par personne contre les 52m² habituels. Le toit est recouvert d'une installation de panneaux solaires photovoltaïques permettant de couvrir 60% des besoins d'électricité de l'ensemble du bâtiment. En habitant à la Coopérative d'en face, les locataires privilégient la mobilité douce en s'engageant à renoncer à une voiture privée. Deux voitures partagées sont à disposition des vingt logements pour des besoins ponctuels.

Respect de valeurs

La participation et la solidarité se trouvent au cœur du fonctionnement de la coopérative autogérée. Les locataires partagent plusieurs espaces communs comme la buanderie, la

salle commune et le jardin collectif. «Les fenêtres des appartements donnent volontairement sur les espaces communs pour favoriser les échanges et renforcer le lien social», a précisé Gilbert Woern, architecte de 123architekten à Bienne. De plus, la mixité sociale est garantie par la grande variété de taille des logements. «Les habitants sont âgés d'un mois à 72 ans», a précisé Yves Froidevaux. Les valeurs qui définissent la coopérative, et que les membres s'engagent à respecter, sont répertoriées dans une charte éthique.

A l'heure actuelle, tous les appartements ont trouvé preneur, mais il est toujours possible de s'inscrire sur la liste d'attente. Les déménagements vont démarrer dans les semaines à venir et s'échelonnent jusqu'à l'été. (ak)



Poumon vert au cœur du Vieux-Châtel

Il faudra patienter encore un peu avant que le jardin public du Vieux-Châtel laisse éclater toutes ses couleurs. Encore à l'état de terre, cet îlot de verdure avec une place de jeu publique se composera d'arbres fruitiers et de potagers partagés. «Les locataires pourront confectionner ensemble des gâteaux et de la confiture dans la cuisine de la salle commune avec les fruits ramassés dans

le jardin collectif», relève Gilbert Woern, architecte de 123architekten à Bienne. Construite sur le terrain des anciennes serres de la Ville, la Coopérative d'en face bénéficie d'un droit de superficie distinct et permanent. Pour mémoire, le Conseil général avait donné son feu vert pour la mise en place d'un quartier durable sans voiture dans le respect de l'environnement et des constructions existantes.